

La municipalité d'ANSTAING en partenariat avec l'UFCV Nord Pas-de-Calais, proposent aux enfants, âgés de 3 ans révolus et scolarisés jusqu'à 13 ans, un accueil de loisirs du 10 au 28 juillet 2017.

INSCRIPTIONS A LA PERMANENCE :

à l'ancien réfectoire de la salle polyvalente rue Marie Curie.

Le jeudi 8 juin ,
de 16 heures à 18 heures

ORGANISATION DU CENTRE :

Lieu : Ecole publique Marie CURIE
Horaires : 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Garderie : 7h30 à 9h et de 17h à 18h30
Restauration sur place sur inscription.

Inscription en ligne (pour les enfants qui ont déjà été inscrits) jusqu'au 11 mai

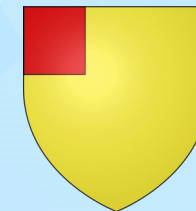
<http://portail-animation.ufcv.fr/accueil-loisirs-anstaing>

TARIFS		0 à 500 €	501 à 1000 €	1001 à 1500 €	1501 à 2000 €	2001 € et plus
Quotient familial						
Journée (semaine non fractionnable)	1er enfant	2,60 €	3,30 €	4,30 €	5,40 €	6,50 €
	A partir du 2ème enfant	2,30 €	2,80 €	3,90 €	5,00 €	5,90 €
Semaine de 5 jours	1er enfant	13,00 €	16,50 €	21,50 €	27,00 €	32,50 €
	A partir du	11,50 €	14,00 €	19,50 €	25,00 €	29,50 €
Repas		3.00 € le repas				
Garderie		2,00 € la séance de garderie				
Supplément camping		8,00 € la journée de camping				

IMPORTANT

- Le paiement du coût du centre se fait à réception de la facture. Les impayés 2016 devront être réglés avant toute nouvelle inscription.
- Les inscriptions sont prises en compte uniquement lorsque l'ensemble des pièces administratives et justificatives ont été rendues.
- Les inscriptions au camping sont à faire au même moment que les inscriptions pour le centre .
- L'accueil de loisirs sera dirigé par **Christophe AMELOT**.
- Des photographies seront prise durant l'accueil de loisirs pour alimenter le site « regarde mon séjour », le journal municipal et le site de la mairie. Merci de retourner l'autorisation photo lors de la réunion d'information.

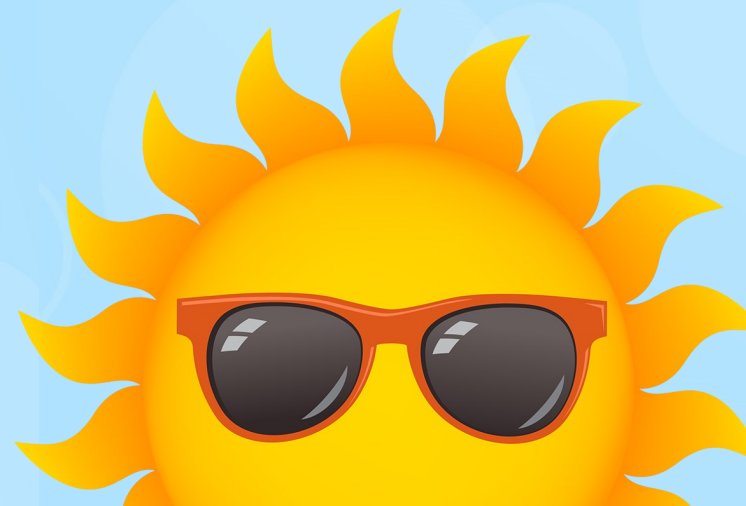
Réunion d'information aux parents le **samedi 1er juillet 2017 à 11 heures** dans la salle polyvalente d'ANSTAING.
Merci d'apporter la fiche sanitaire et la copie des vaccins pour les enfants inscrits en ligne.



**Commune
D'ANSTAING**

ACCUEIL DE LOISIRS
ÉTÉ

du 10 au 28 juillet 2017



**Pour les enfants
de 3 à 13 ans**



MODALITES D'INSCRIPTION

Pour procéder à l'inscription de votre enfant il vous sera demandé :

- **la fiche d'inscription**
- **La fiche sanitaire de liaison**
- **Votre attestation CAF justifiant votre quotient familial, à défaut le tarif maximum sera appliqué**
- **Un justificatif de domicile**
- **La copie du carnet de vaccinations**

Rendez-vous :

- sur <http://portail-animation.ufcv.fr> pour télécharger les documents utiles et procéder à l'inscription en ligne pour les accueils de loisirs qui le proposent.
- aux séances d'inscriptions organisées sur les communes.

L'Ufcv se réserve le droit d'accepter les inscriptions hors délais en fonction des places disponibles.

MODALITES DE PAIEMENT

Une facture vous sera envoyée à la fin de la période de l'accueil de loisirs. Elle reprendra les dates de participation de votre enfant ainsi que le montant de la prestation. Ce document vous servira éventuellement pour votre déclaration d'impôt.

Modes de règlement acceptés :

- Espèces
- Chèques bancaires
- Chèques vacances ANCV
- Chèques CESU

REMBOURSEMENT ANNULATION

Nous vous remboursons pour une absence supérieure ou égale à trois jours, justifiée par un certificat médical.

En cas d'annulation de l'inscription de votre enfant à l'accueil de loisirs, 8 € de frais de dossier vous seront facturés.

ASSURANCES

Nous vous conseillons de vérifier auprès de votre assureur si votre police d'assurance couvre les dommages auxquels votre enfant peut être exposés durant les activités de l'accueil de loisirs. Le cas échéant, nous vous invitons à souscrire une assurance extra-scolaire.

LE PROJET

L'accueil de loisirs est avant tout une structure dédiée aux loisirs mais qui veille à inscrire ses activités dans une démarche éducative réfléchie et complémentaire à l'école et à la famille.

C'est aussi un lieu :

- Qui propose des activités ludiques adaptées à chaque enfant favorisant l'autonomie et la socialisation.
- Qui favorise les relations, les échanges et la communication pour développer le vivre ensemble.
- Qui développe des projets porteurs de sens et de valeurs : respect, citoyenneté, solidarité.
- Qui est ouvert sur son environnement et permet aux enfants de découvrir le monde qui les entoure.

CONTACTS

UFCV Service « **Accueil de Loisirs** »

234, rue Saint-Hubert

BP87

59830 BOUVINES

Tél. : 03.20.41.82.08

